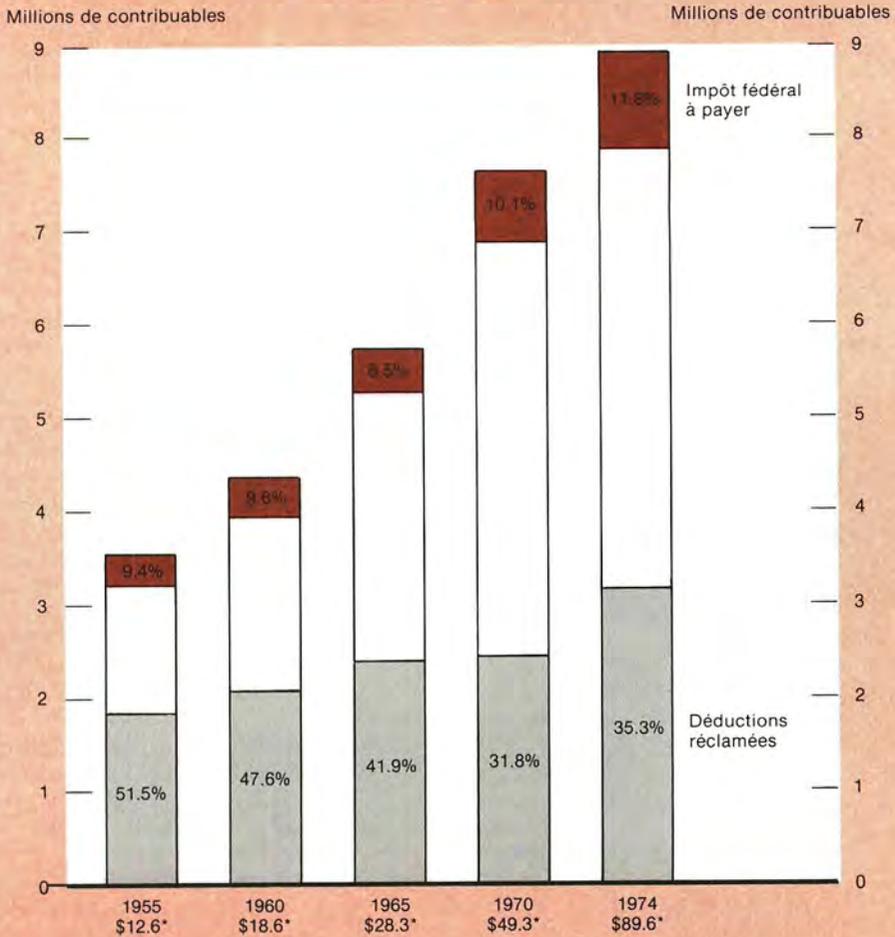


Total des contribuables et pourcentage du revenu versé en impôt fédéral sur le revenu, 1955-74¹



* Revenu global en milliards de dollars.

1. Selon les formules de déclaration T1 des particuliers.

Les autres gains ou pertes, à la loterie ou au jeu par exemple, ne sont pas compris. La vente de biens personnels à un prix inférieur à \$1,000 et la vente de la maison d'un contribuable ne produisent pas un gain ou une perte en capital.

Le montant du supplément de revenu garanti, versé aux particuliers qui n'ont guère de revenu autre que leur pension de vieillesse, est également déductible. Les particuliers qui ont subi des pertes d'exploitation au cours d'autres années peuvent les déduire dans le calcul du revenu imposable. Des modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu ont introduit de nouvelles déductions. Pour l'année d'imposition 1975 et pour les années ultérieures, un contribuable a pu déduire jusqu'à \$1,000 de son revenu sous forme d'intérêts et de dividendes au cours d'une année. Un contribuable âgé de 65 ans ou plus peut déduire jusqu'à \$1,000 de son revenu sous forme de pension, lequel comprend les prestations provenant d'un régime de pensions et les rentes provenant d'un régime enregistré